

Comité Directeur de la FFBDF du samedi 11 décembre 2021

Réuni à la société l'Union de Saint-Mathurin sur Loire.

Pour respecter les règles sanitaires, le Comité Directeur réuni à 9 heures a fait place à 11 heures à la réunion des responsables de secteurs.

1 Comité directeur

Absents : Clément BOURDON (excusé), Jean-Louis LEGUE, Didier LEMONNIER, Christophe PLOQUIN, Christian REULLIER (excusé).

1.1 Adoption des comptes-rendus du Comité Directeur du 28 août 2021 et de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2021

Le secrétaire Jean-Claude CHAUVAT présente ces comptes-rendus qui sont adoptés à l'unanimité. Il revient sur le vote négatif concernant le projet de solidarité et d'assurance collective, rappelant que ce projet a été présenté 11 mois avant le vote.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale analyse ce vote. Il est évident qu'il y eut un déficit de communication lié en partie à la crise sanitaire. Mais tous les responsables de secteurs et tous les présidents de sociétés ont-ils rempli leur mission ? Ce n'est pas évident.

Une certitude : de tels projets nécessitent en amont du recul et beaucoup de pédagogie. C'est la conclusion des échanges qui ont eu lieu à ce sujet.

1.2 Préparation de l'assemblée générale du samedi 5 mars 2022 à Beaufort en Anjou. Modalités pratiques

La convocation et l'ordre du jour seront envoyés 30 jours avant la réunion, soit le 2 février 2022 au plus tard.

Ces documents seront validés avec les comptes soumis aux-commissaires le samedi 22 janvier 2022 lors du Comité Directeur réuni à 9h au siège, dans les locaux de l'ASPTT l'Ormeau.

La (ou les) liste(s) de candidats au Comité Directeur doivent être adressées sous pli recommandé à la Fédération 45 jours avant le vote soit le 18 janvier 2022 au plus tard avec le projet fédéral correspondant.

Comité Directeur sortant

Les 2/3 des membres du Comité Directeur sortant se représentent autour de Philippe GUÉMARD, pressenti comme président. Le Comité Directeur sera ainsi renouvelé et rajeuni. Le président Hubert LAFUENTE et le secrétaire Jean-Claude CHAUVAT laissent leur place, mais ils resteront dans le Comité Directeur sans responsabilité pour assurer une transition en douceur.

Courriel: secretaire@fedebouledefort.fr
Site internet: <http://fedebouledefort.fr> ou <http://ffbdf.fr>
4 rue La Bruyère 49100 Angers

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Maine et Loire Numéro W491010838
SIRET 504 944 901 00017

MEMBRE DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS

1.3 Activités de la Fédération

Jean-Claude CHAUVAT fait le point sur la vie de Fédération, très active malgré le contexte sanitaire.

Relations avec les sociétés

Outre les nombreux contacts téléphoniques 19 communiqués ont été diffusés pour faire connaître les décisions qui s'imposent à tous, dans le respect de l'autonomie des sociétés pour l'application. Le 19^e communiqué daté du 5 décembre était également porteur d'une bonne nouvelle : Roger FASILLEAU fabricant de boules de fort à MORANNES a trouvé et formé un successeur, Nicolas BATARD, qui a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2021.

Sociétés « Cœur de Village »

22 sociétés ont obtenu ce label entre le 19 octobre 2019 et le 10 mars 2020. 11 signatures sont programmées entre le 13 octobre 2021 et l'Assemblée Générale 2022 soit plus de 10% des sociétés. Ce succès confirme le rôle social essentiel des sociétés dans les petites communes et l'esprit d'ouverture des sociétés vers l'extérieur.

Jean-Claude CHAUVAT propose un texte de convention d'utilisation des locaux par un groupe, qui est adopté. Ce texte sera disponible sur le site. Il précise les modalités d'occupation des locaux et les responsabilités respectives de la société « Cœur de Village » et du groupe qui les utilise.

Relations avec le département du Maine et Loire

Le secrétaire est en contact avec les élus et les responsables de l'administration. Une réflexion est en cours dans la perspective du budget départemental 2022 pour élargir les aides financières limitées à la réfection des jeux vers une prise en charge partielle des mises aux normes des locaux.

Projet nouveau

Jean-Claude CHAUVAT est en contact avec un responsable du Comité Départemental des offices municipaux des sports. Ce comité projette de développer des activités sportives régulières adaptées aux seniors dans les villages ruraux oubliés. Ce projet pourrait faire l'objet d'un partenariat avec la Fédération en sélectionnant une dizaine de sociétés « Cœur de Village » qui seraient les lieux d'ancrage de ces activités. Le Comité Directeur donne son accord à la poursuite de la mise en œuvre de ce projet.

1.4 Décisions pour l'avenir

Assurance personnelle des responsables

Le trésorier Yvon HAYER rappelle ce rôle essentiel de la Fédération qui est de protéger les bénévoles, responsables des sociétés. Ceux-ci, en ces temps compliqués de crise sanitaire, peuvent être poursuivis et entraînés dans des procédures complexes. Il propose que la Fédération prenne à sa charge sur ses fonds propres pendant 2 ans (2022 et 2023) une assurance collective de responsabilité personnelle des dirigeants.

Après discussion, le Comité Directeur donne son accord avec deux précisions essentielles. Les sociétés conservent leur assurance responsabilité civile avec l'assureur de leur choix. Elles pourront demander à déduire par avenant le montant de l'assurance responsabilité personnelle des dirigeants, si elles l'ont souscrite. Par ailleurs, pour 2024, le dossier sera remis à plat et revu en Assemblée Générale en 2023.

Dépliant

Un projet de dépliant présentant la boule de fort et la Fédération a été mis au point par Jacky VERGNAUD avec la commission communication. Valérie RUILLARD a proposé bénévolement son aide pour la mise en forme.

Le Comité Directeur donne son accord pour l'impression de ce dépliant en 100 000 exemplaires. Un tier sera distribué lors de l'Assemblée Générale du 5 mars 2022, puisque la Fédération donnera à

chaque société 100 exemplaires au président présent ou représenté. Les responsables de secteurs diffuseront ensuite vers les sociétés absentes.

1.5 Programme 2022

Challenges 2022

Serge TETREL explique qu'avec Remy BOUCHEREAU, ils avaient préparé un challenge de transition pour remplacer les Forts de la Boule. Ce challenge, envisagé pour décembre 2021, a été annulé à cause des décisions sanitaires et du petit nombre de réponses.

Serge TETREL a préparé tous les documents nécessaires pour les challenges fédéraux 2022. Ils seront diffusés avec les affiches, aux responsables de secteurs.

Agenda 2022-2023

Pour tenir compte du changement de Comité Directeur en mars 2022 et des nouvelles responsabilités au sein du bureau et des commissions pour les années 2022-2026, le nouvel agenda sera imprimé pour être diffusé le samedi 14 mai 2022, jour du tirage des phases finales du challenge Départemental qui réunit le Comité Directeur et les responsables de secteurs.

Jean-Claude CHAUVAT, Clément BOURDON et Loïc JOMBART prépareront cet agenda 2022-2023 qui couvrira la période du 1^{er} juin 2022 à octobre 2023. Le Comité Directeur donne son accord.

Contacts extérieurs

Le secrétaire a pris contact avec Roselyne BACHELOT et Christophe BÉCHU qui vont accueillir à Angers les 7 et 8 mars 2022, un conseil européen des 27 ministres de la culture. Une découverte de la boule de fort serait pour eux une bonne distraction...

Hubert LAFUENTE, Philippe GUÉMARD et Jean-Claude CHAUVAT sont allés rencontrer les sociétés du secteur tourangeau de LUBLÉ qui s'interrogeaient sur leur place au sein de la Fédération. Cette rencontre de deux heures a été productive, ce qui démontre l'importance des déplacements au plus près des sociétés qui pourront se faire quand la situation le permettra.

2 Responsables de secteurs

(25 représentants sur 32)

A partir de 10h30 Robert LAMISSE et son équipe ont distribué aux 32 secteurs présents ou représentés les documents pour 2022 (cartes fédérales pour les sociétaires et les sociétés, pastilles, affiches, formulaires pour les challenges fédéraux).

Une réunion d'une heure a permis d'informer tous les responsables sur les décisions prises par le Comité Directeur. Des échanges positifs ont été l'occasion de rappeler le double rôle des responsables de secteurs. Ils sont joueurs de boule de fort, proches des sociétaires et des sociétés. Ils doivent faire remonter l'information vers la Fédération, ce qui se fait habituellement. Mais ils doivent aussi, ce qui est plus difficile, faire connaître à tous les décisions et la vie de la Fédération. C'est indispensable pour préserver l'avenir de nos sociétés et le dynamisme collectif de notre loisir patrimonial qui joue un rôle social fondamental.

Dates à retenir

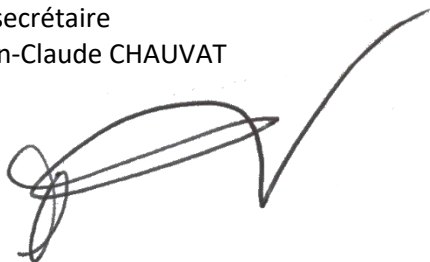
Samedi 5 mars 2022 à partir de 8h30 Assemblée Générale dans les Halles de Beaufort en Anjou.

Comités Directeurs à 9 heures dans les locaux de l'ASPPT l'Ormeau

- **Samedi 22 janvier 2022**

- **Samedi 14 mai 2022** : Avec le nouveau Comité Directeur, tirage au sort des phases finales du 28^e challenge départemental. A partir de 10h30 réunion avec les responsables de secteurs.
- **Samedi 15 octobre 2022** : Tirage au sort des phases finales du 22^e challenge Robert et Marcel.
A partir de 10h30 réunion avec les responsables de secteurs.

Le secrétaire
Jean-Claude CHAUVAT



Le président
Hubert LAFUENTE

